

Oléiculture

N°3
18 avril 2024

ARC – MÉDITERRANÉEN



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
OCCITANIE

Référents filière & rédacteurs

Anaïs BASCOUL

Centre Technique de l'Olivier
a.bascoul@ctolivier.org

Julien BALAJAS

Centre Technique de l'Olivier
j.balajas@ctolivier.org

Directeur de publication

André Bernard

Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence-Alpes-Côte
d'Azur

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service régional de l'Alimentation
PACA

132 boulevard de Paris
13000 Marseille

AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

Stades phénologiques

Les stades sont assez homogènes allant de BBCH 52 à 57.

Maladies du feuillage

Les **températures douces** en journée, les **précipitations prévues** localement et l'**humidité relative** (notamment avec les rosées et brouillards matinaux) rendent **les conditions favorables aux contaminations et au développement** des maladies du feuillage (œil de paon et cercosporiose). **Le risque est fort** sur l'ensemble du territoire oléicole français. **Restez vigilants, surveillez les potentiels épisodes contaminants !**

Teigne

Le vol de la génération phyllophage débute avec des captures en hausse dans des proportions variables selon les secteurs. C'est le cas sur les secteurs pré-alpins, autour du Mont-Ventoux, dans le Nyonsais, sur les zones entre et autour de Toulon, Aups et Fréjus.

C'est le moment de mettre en place la confusion sexuelle.

Continuer de surveiller l'évolution de la population de teignes !

Cochenilles

Des foyers de cochenilles (notamment diaspines et farineuses) sont toujours présents dans des parcelles sur les secteurs autour du toulonnais, du Mont Ventoux, du Luberon et dans les Alpes-Maritimes. Restez vigilants.



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA

Prévisions du 19 au 24 avril 2024 (source : Météo France) :

Les températures vont se maintenir sans pic de chaleur. Quelques orages et épisodes pluvieux sont à prévoir localement dans les prochains jours.

Département / Jour	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer
Alpes-de-Haute-Provence						
Alpes-Maritimes						
Var						
Bouches-du-Rhône						
Vaucluse						
Drôme						
Ardèche						
Gard						
Hérault						
Aude						
Pyrénées orientales						

Stades phénologiques

Les stades phénologiques BBCH sont assez homogènes, variant de 52 à 55 pour l'ensemble des variétés sur le territoire oléicole. Les températures douces font évoluer rapidement les stades phénologiques :

- La variété Aglandau est au stade 52 (début du développement des bouquets floraux) en Haute-Provence, au stade 55 (bouquets floraux atteignant leur taille finale, boutons floraux qui s'ouvrent) dans le Vaucluse, au stade 57 (apparition de la corolle verte) dans les Bouches-du-Rhône ;
- Dans la Drôme, la variété Tanche est au stade 52 ;
- Sur Cailletier, dans les Alpes-Maritimes et le Var, on se trouve majoritairement entre BBCH 52 à 54 (allongement des bouquets floraux) ;
- Les variétés Lucques et Olivière se situent au stade 54 dans l'Aude ;
- La variété Picholine dans le Gard en est au stade 55.



BBCH 52
 Début de reconnaissance du type de bourgeon (à bois ou à fleur) : développement du bourgeon à fleur qui allonge son pédoncule et se dresse à l'aisselle de la feuille.



BBCH 55
 Les bouquets floraux atteignent leur taille finale. Les boutons floraux s'ouvrent.

Aglandau (Haute-Provence)
 Tanche (Drôme)

Aglandau (Vaucluse)
 Picholine (Gard)

Cailletier
 (Alpes-Maritimes, Var)

Toutes variétés
 Tous secteurs

Olivière et Lucques
 (Aude)

Aglandau
 (Bouches-du-Rhône)

BBCH 54
 Les bouquets floraux s'allongent.

BBCH 57
 Apparition de la corolle verte



Etat des lieux des stades phénologiques majoritaires sur l'ensemble des variétés

(Source images : Hélène Lasserre)



Maladies feuillage : Œil de paon et cercosporiose

Éléments de biologie

L'œil de paon et la cercosporiose sont deux maladies fongiques problématiques sur l'olivier. Elles provoquent des dégâts importants (défoliation) qui peuvent impacter la production.

Ces deux maladies ont un fonctionnement épidémiologique relativement similaire.

Une phase de contamination (germination) : cette phase totalement invisible nécessite 3 conditions principales :

- la **présence d'un inoculum** du champignon dans ou à proximité du verger, c'est-à-dire des spores,
- la **diffusion des spores du champignon** sur de nouvelles feuilles par l'action principale des précipitations ou en cas de forte humidité mais aussi potentiellement par le vent (cercosporiose) et peut-être même par certains insectes comme les psoques (oeil de paon),
- des **conditions climatiques favorables** (température, humidité et présence d'eau libre) permettant la **germination des spores** et la **pénétration de leurs mycéliums** dans les feuilles.

Une phase d'incubation toujours invisible : après pénétration dans la feuille, le mycélium des champignons se développe de manière invisible à l'intérieur des feuilles en se nourrissant de ses composés. Cette phase est a priori beaucoup plus longue pour la cercosporiose. De quelques semaines à quelques mois pour l'œil de paon et **jusqu'à 1 an pour la cercosporiose.**

Une phase de sporulation : lorsque le mycélium du champignon s'est suffisamment développé et que les conditions climatiques sont favorables (température et humidité), il va croître vers l'extérieur de la feuille pour sporuler. **C'est à partir de ce moment qu'il est possible d'observer les symptômes sur les feuilles.** Le champignon émet de nouvelles spores. Ces dernières peuvent alors être diffusées par les précipitations ou le vent et parfois par certains insectes (psoques) et contaminer de nouvelles feuilles.

Avec les durées variables de la phase d'inoculation des maladies, les symptômes d'œil de paon peuvent être observés sur toutes les feuilles alors que les symptômes de cercosporiose sont très majoritairement observables sur les feuilles d'un an (pousse de l'année dernière).

Pour avoir plus d'informations sur les symptômes, les dégâts et les différents stades des maladies, consultez le [BSV n°1 2024](#), le site internet de France Olive ou le webinaire sur les maladies du feuillage, [disponible sur le site de France Olive, rubrique Actualité.](#)

Observations

Des sorties de nouvelles tâches/feutrage observées.

Des **sorties de symptômes des 2 maladies** continuent d'être observées, avec **des défoliations importantes** (particulièrement observées sur Cayon) relevées sur les parcelles du réseau d'observation financé par France Olive Production en collaboration avec l'ensemble des techniciens oléicoles partenaires.

Des conditions favorables développement des maladies du feuillage

Les conditions climatiques des 2 dernières semaines ont été **favorables à la sporulation des champignons (sorties de symptômes) et donc à la contamination de nouvelles feuilles** du fait de températures chaudes en journée et des situations de forte humidité (vergers non taillés, rosées et brouillards matinaux) **sur l'ensemble de la zone oléicole.**

Évaluation du risque

A cette période, il est **important d'aller sur vos parcelles pour observer** si le feuillage de vos arbres présente des **tâches d'œil de paon** (sur la face supérieure des feuilles) et/ou un **feutrage gris-noir** (sur la face inférieure des feuilles) pour la cercosporiose.

Le risque doit être évalué selon plusieurs facteurs :

- **L'observation de symptômes** permet d'évaluer **en partie** l'inoculum présent (sporulation du mycélium → libération des spores dans l'air) sur votre parcelle.
ATTENTION : L'absence de symptômes n'est pas le signe de l'absence d'inoculum dans votre parcelle. L'absence de feuilles est également un symptôme. **L'évaluation des pertes foliaires est très importante.** Elle permet de se rendre compte des contaminations passées et donc indirectement de la présence d'inoculum potentiel au sein de votre parcelle. **Ainsi, on évite une sous-estimation du risque.**
- **Les conditions climatiques passées et prévisionnelles.**
- Votre niveau de protection actuel (qui dépend de la date de la dernière application phytosanitaire, du mode d'action du produit utilisé, des conditions météorologiques (précipitations - lessivage) depuis votre dernière application et à venir.

Pour vous aider également à évaluer le risque sur vos parcelle d'oliviers vous disposez maintenant d'un outil d'aide à la décision gratuit et ouvert à tous, disponible sur smartphone et internet à savoir l'application « Oléiculteurs » (<https://afidol.org/actualites/application-oleiculteur/>). Cet outil intègre un modèle de décision « œil de paon » qui permet de déterminer un niveau de risque en croisant des données météorologique de proximité (weenat), vos observations et vos interventions (protection phytosanitaire).

De plus, les conditions météorologiques annoncées sur l'ensemble du territoire oléicole semblent favorables aux contaminations et développement du champignon dans les feuilles (phase d'incubation). C'est pourquoi le risque est **fort** sur les parcelles non protégées et/ou avec un fort inoculum pour les maladies du feuillage sur l'ensemble du territoire oléicole. **Le risque évalué est valable à court terme.** Ce risque est à pondérer avec d'autres paramètres comme l'inoculum présent dans vos parcelles, la défoliation ou la sensibilité variétale, et ne prend pas en compte le niveau de protection des parcelles.

Gestion du risque

Pour limiter l'intensité et l'occurrence du risque des maladies du feuillage il est important de mettre en œuvre sur vos vergers des mesures **prophylactiques** comme :

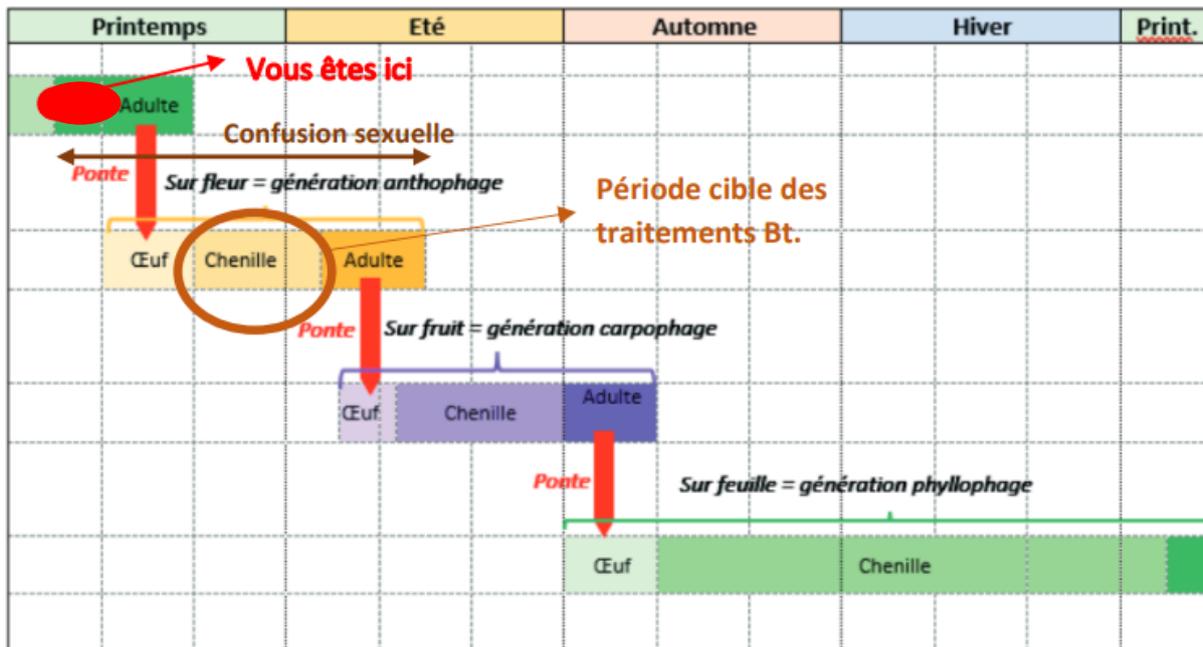
- **De l'environnement autour de votre parcelle.** Par exemple, la présence de haies mal entretenues peut favoriser un environnement humide idéal au développement des maladies du feuillage.
- **La taille de vos arbres**, notamment dans des situations de forte pression des maladies du feuillage. Une taille annuelle permettant une **bonne circulation de l'air** au sein de l'arbre et du verger, favorisant l'assèchement de la frondaison et améliorant la pénétration des applications phytosanitaires (optimisation des traitements) doit être réalisée. Pensez à prendre en compte **votre niveau de contamination** pour **définir l'intensité de votre taille !**
- **L'entretien de vos parcelles :** toutes les mesures permettant de limiter le maintien d'une atmosphère humide à l'intérieur de votre verger doivent être mises en œuvre comme par exemple la gestion de l'enherbement (éviter un enherbement trop haut), la gestion de la hauteur et de la densité des haies,
- **La fertilisation (et plus tard l'irrigation) de vos arbres :** Une bonne alimentation hydrominérale de vos arbres va permettre un renouvellement plus rapide du feuillage (pousse plus importante) et certainement améliorer la résistance de vos arbres (attention aux excès notamment d'azote qui pourraient au contraire augmenter la sensibilité de vos arbres à certains bio-agresseurs).

Teigne de l'olivier

Éléments de biologie

La teigne de l'olivier, *Prays oleae*, est un lépidoptère. Les larves peuvent mesurer jusqu'à 7 mm et sont de couleur marron clair. Les adultes sont des papillons gris de 6 mm de longueur. La teigne réalise trois générations par an (voir le schéma des générations ci-dessous).

Pour plus d'informations, consultez [BSV n°1 2024](#), la page sur la teigne sur le site de [France Olive](#). Vous pouvez également consulter l'article dédié dans le *Nouvel Olivier* N°127.



Généralions de la teigne de l'olivier

Source : Centre technique de l'olivier

La photo de gauche illustre un symptôme « circulaire » causé par une larve de deuxième ou troisième stade (sortie d'hiver). Sur la photo au centre, la larve sort de sa galerie et sur la gauche, des excréments des larves sont observés.



Symptômes et présence de teigne de la génération phyllophage

Source : Centre technique de l'olivier et Fanny Vernier

Observations

Des adultes ont été capturés dans des proportions variables sur le réseau de piégeage financé par France Olive Production. Les captures sont en hausse notamment sur les secteurs pré-alpins, autour du Mont-Ventoux, dans le Nyonsais et dans les zones entre et autour de Toulon, Aups et Fréjus.

Des chenilles sont toujours présentes sur les secteurs où les vols n'ont pas encore commencé ou débutent à peine.

Évaluation du risque

Vérifiez dans vos parcelles la présence de mines (galeries rondes), de **larves** ou **d'excréments** car c'est le signe de la présence d'une population active dont les dégâts sur fleurs puis sur fruits pourront avoir un impact sur la production. L'observation de ces mines permet d'évaluer en partie la pression du ravageur sur votre parcelle. Les galeries filiformes ne sont pas comptées à cause des larves mortes pendant l'hiver.

Suivez l'évolution des captures de papillons de teigne dans vos pièges à phéromones.

Gestion du risque

- Assurer un bon suivi de vos parcelles afin, de bien évaluer le risque lié aux dégâts observés.
- Vous pouvez encore mettre en place le piégeage des teignes adultes (monitoring).
- **Une dérogation vient d'être acceptée pour l'utilisation de la spécialité PRAYSTEC (confusion sexuelle) du 27 mars au 25 juillet (Art 53 du règlement CE 1107/2009). La confusion sexuelle doit être installée maintenant, avant ou en début de vol pour une meilleure efficacité, et ce sur de grandes surfaces (1 ha minimum).** Vous pouvez consulter [la rubrique Actualités sur le site de France Olive](#) pour plus d'informations. **Le produit n'est disponible que chez certains distributeurs, renseignez-vous auprès d'eux.**



Cochenilles, *Coccoidea*

Éléments de biologie



Cochenille noire
Stade L3
Source : CTO

Les cochenilles sont des insectes piqueurs-suceurs très polyphages (non spécifiques à une plante hôte) de la super famille des Coccoidea qui regroupe plusieurs familles.

L'activité nutritionnelle des cochenilles farineuses et des cochenilles à carpace engendre une sécrétion de miellat sur les organes aériens avec développement de fumagine pouvant impacter le fonctionnement photosynthétique des feuilles (affaiblissement des arbres). Une autre famille de cochenilles, les Diaspididae (cochenilles à bouclier) peut également se développer sur oliviers et impactent surtout les fruits (dépréciation voire chute prématurée des fruits). En cas de forte pression, elles peuvent aussi affaiblir les arbres. Les cycles biologiques et le nombre de générations des cochenilles sont variables en fonction des espèces, des conditions climatiques et des zones géographiques.

Pour plus d'informations sur les différentes familles, vous pouvez consulter [BSV n°1 2024](#).

Observations

Des foyers de cochenilles (notamment diaspinés et farineuses) sont toujours présents dans des parcelles sur les secteurs autour du toulonnais, du Mont Ventoux, du Luberon et dans les Alpes-Maritimes, sans évolution particulière.

Evaluation du risque

Le risque évalué est **faible** à **modéré** sur les parcelles avec des foyers de cochenilles. Les risques annoncés correspondent aux risques potentiels connus des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Gestion du risque

- **Favoriser la biodiversité** : les cochenilles sont régulées par de nombreux prédateurs généralistes (coccinelles, chrysopes) et par des parasitoïdes (*Coccophagus spp.*) ;
- Si possible éliminez les rameaux ayant des agrégats de cochenilles pendant **la taille**. **C'est encore le moment pour agir !**
- Des huiles de paraffine sont autorisées en traitement généraux. Selon les familles, elles ont une action sur les stades hivernants (*coccidae, diaspididae*) et jeunes stades larvaires mobiles (surveillez-les). Vous trouverez la liste des produits de biocontrôle sur ce [lien](#) et des informations sur leur utilisation contre les cochenilles en oléiculture dans le [cahier de l'oléiculteur](#).

Avertissement

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Centre Technique de l'Olivier – Anaïs BASCOUL - Julien BALAJAS

Relecture

DRAAF - SRAL PACA

Chambres régionales d'agriculture Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur

Observation

Christine Agogué – CA 11

Margaux Allix – CivamBio 66

Corinne Barge – CIVAM oléicole 13

Edgar Raguenet – Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse

Bastien Signoret / Joshua Berthomeu - Coopérative du Nyonsais

Benoît Chauvin-Buthaud – CA 26

Célia Gratraud – Consultante en oléiculture

Maud Damiens – CA 06

Sébastien Le Verge – Conseiller indépendant 13/83

Nathalie Serra-Tosio – SIOVB (Baux de Provence)

Alex Siciliano – GOHPL (Haute Provence et Luberon)

Fanny Vernier – CA 83

François Veyrier – CETA d'Aubagne

Financement

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA